DSN mensuelle : IRCANTEC

ISAPAYE 2017

Pour les dossiers dont les salariés sont affiliés à l'RCANTEC, le paramétrage doit être adapté pour réaliser la DSN.

1. QUE FAIT LE LOGICIEL ?

✓ Modification du fichier DSN mensuelle afin de reprendre la référence du contrat.

2. QUE DOIT FAIRE L'UTILISATEUR ?

2.1 Pour les dossiers dont les DSN mensuelles devaient être déposées pour le 05 janvier

2.1.1 Modification de la caisse de retraite

- ÉTAPE 1 : aller dans Paramètres/Déclarations/Organismes
- ÉTAPE 2 : sélectionner la caisse de retraite pour les salariés à IRCANTEC
- ÉTAPE 3 : aller sur l'onglet Qualification

ÉTAPE 4 : cocher "Autres"

ÉTAPE 5 : sélectionner "IRCANTEC" dans le menu déroulant

	Général	Qualification	in 1		
		Co	Code identification		
			Principal 🗾		
		Γ	Chômage		
		Γ	Groupe d'institutions		
		Г	Retraite		
			🗖 ARRCO 🔲 AGIRC 🔽 Autre 🙎		
	Autre retraite				
3	IRCANTEC-In	stitution retr. con	mpl. agent non titulaire de l'Etat et coll. Publ.		
			Prevoyance Mutuelle / Assurance		
		Γ	☐ Service de santé au travail		
		Γ	Caisse de congés payés du spectacle	V	
		Γ	Formation		
		Γ	🔲 N'adhère pas à la norme DADS-U		
		Γ	Nécessite une DUCS prévoyance annuelle		

ÉTAPE 6 : valider avec

2.1.2 Modification de l'organisme en DSN

ÉTAPE 1 : aller dans **Salaires/Dossier**

- ÉTAPE 2 : aller sur l'onglet DSN/Cotisations
- ÉTAPE 3 : sélectionner la caisse de retraite pour les salariés à IRCANTEC
- ÉTAPE 4 : vérifier et modifier si besoin afin que la coche "Pas de déclaration de cotisations pour cet organisme" ne soit pas cochée

<u> </u>	
FTADE 5 · validor avoc	

Cette documentation correspond à la version 8.00.002. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 13/06/2017 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais

2.2 Pour les dossiers dont les DSN mensuelles sont à déposer pour le 15 janvier

2.2.1 Revalider les bulletins de salaire

ÉTAPE 1 : aller en Salaires/Bulletins de salaire/Calcul/Calcul de bulletins

ÉTAPE 2 : faire un clic droit sur le 1^{er} salarié/Tout sélectionner

ÉTAPE 3 : cliquer sur "Validation automatique"

2.2.2 Recalculer la DSN mensuelle

ÉTAPE 1 : aller en **Déclarations/DSN/Mensuelle/Mensuelle**

- ÉTAPE 2 : sélectionner le mois d'exigibilité concerné
- ÉTAPE 3 : cliquer sur "Accéder aux déclarations"
- ÉTAPE 4 : sélectionner le dossier concerné
- ÉTAPE 5 : cliquer sur "Calculer/Recalculer"
- ÉTAPE 6 : aller dans "Envoyer/Editer"
- ÉTAPE 7 : cliquer sur "Transfert"
- ÉTAPE 8 : en haut de la fenêtre d'enregistrement, sélectionner le répertoire dans lequel le fichier doit être enregistré ou choisir le "Bureau" ou "Mes documents"

Cette documentation correspond à la version 8.00.002. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 13/06/2017 - Groupe ISAGRI Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais